

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 11 Janvier 1898

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. Madame la Princesse, bien qu'absente encore de Monaco, n'oublie pas les humbles, ni les petits de la Principauté. Elle a voulu, dans Sa bonté, que les enfants des salles d'asile fêtassent le premier janvier et, pour leurs étrennes, a fait faire d'abondantes distributions de gâteaux dans chacune de ces salles.

Les télégrammes ci-dessous ont été, à l'occasion de la nouvelle année, échangés entre le vice-consulat d'Italie à Monaco et la maison de S. A. S. le Prince :

*Aide de Camp Prince de Monaco,
 Château de Marchais.*

La Colonie italienne, réunie ce matin au vice-consulat, m'a chargé de transmettre à LL. AA. SS. le Prince et la Princesse les vœux et souhaits de bonheur qu'elle forme pour les Augustes Souverains de Monaco, ainsi que sa respectueuse reconnaissance.

Le Régent, DE ANGELIS.

Marchais, le 3 janvier 1898.

*Aide de Camp Prince de Monaco
 à Régent du Consulat d'Italie, Monaco.*

Le Prince et la Princesse vous remercient des vœux que vous leur adressez au nom de la Colonie italienne et vous réitèrent l'assurance de leur sympathie.

Nous avons le profond regret d'apprendre la mort à Paris, à l'âge de 74 ans, de M^{me} la comtesse de Vedel, veuve du comte Edmond de Vedel, chef de division au ministère de l'intérieur, et belle-sœur de la regrettée M^{me} Cornélie de Vedel.

Propriétaire à Monaco, la défunte était une bienfaitrice de la Principauté. Chaque année, elle faisait au bureau de bienfaisance et à de nombreuses familles nécessiteuses, de généreuses offrandes. La reconnaissance des pauvres lui gardera la réputation d'une femme de bien dans la plus pure acception du mot.

Le Tribunal Supérieur a, dans ses audiences correctionnelles, la semaine dernière, prononcé les condamnations suivantes :

Le 4 janvier :

Louis-Philippe Joniaux, 52 ans, employé de commerce à Nice, quinze jours d'emprisonnement pour infraction à un arrêté d'expulsion (récidive).

Le 6 janvier :

Barthélemy Seggiaro, 63 ans, maçon à Monaco, 16 francs d'amende pour exercice illégal de la profession de logeur ;

Marie Sappia, femme Passeron, 28 ans, épicière à Monaco, 5 francs d'amende pour tenue d'un débit de boissons sans autorisation ;

Mathieu Blanc, 36 ans, mécanicien, sans domicile, quinze jours de prison pour mendicité ;

Sébastien-Jacques Navaretto, 23 ans, maçon, demeurant au Carnier (Turbie), un mois de prison pour vol ;

André Respino, 18 ans, garçon d'office à Monaco, un mois de prison pour vol ;

Joseph-Boniface Zanelli, 26 ans, serrurier, sans domicile, six mois de prison pour vol.

THÉÂTRE DE MONTE CARLO

Jeudi et samedi, pour la continuation des représentations de M. Baron, l'on nous a donné *Décoré*, la spirituelle et amusante comédie d'Henri Meilhac.

Nouveau succès pour M. Baron et M^{me} Lody-Vizentini, fort bien secondés par M^{lles} Sinty, Valette, MM. Tarride, Baudhuin et consorts.

Ce soir et jeudi 13, à 8 heures un quart, représentations de M. Baron et de M^{me} Louise Théo et Mathilde, *Ma Cousine*, comédie en trois actes de H. Meilhac.

Grande affluence, dimanche au premier concert international. M^{me} Emma Holmstrand, des théâtres royaux de Stockholm et de la Monnaie de Bruxelles, a été chaleureusement applaudie.

M. Jehin et son orchestre ont aussi recueilli leur moisson ordinaire de bravos.

Jeudi 13 Janvier 1898, à 2 h. et demie

7^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
 sous la direction de M. Léon JEHIN
 avec le concours de M^{me} EUGENIA LOPEZ-MATTEINI, cantatrice
 et des chœurs du Théâtre
 Chef des chœurs : M. SYLVIO LAZZARI

Im Walde (dans la Forêt), symphonie. J. Raff.

1^o PARTIE. — Le jour, impressions.

2^o PARTIE. — A. Crépuscule — B. Réverie.

3^o PARTIE. — La nuit dans la forêt, chasse fantastique, le lever du jour.

Stances de *Sapho*. Gounod.

Madame LOPEZ-MATTEINI.

Marche funèbre du *Crépuscule des Dieux* R. Wagner.

A. *Aria* (*O del mio dolce amor*) Gluck.

B. *Chanson* Grieg.

C. *Chant Slave* Frontini.

Madame LOPEZ-MATTEINI.

A. *La vache égarée* *

B. *Madrigal à quatre voix* Roland de Lassus.

Par les chœurs 1520-1594

Ecole Franco-Flamande

Le Carnaval Romain, ouverture . . . H. Berlioz.

Il est absolument interdit d'entrer dans la salle des concerts pendant l'exécution des morceaux.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

PREMIÈRE SÉRIE

Mardi 4 Janvier

Dix-sept tireurs se sont disputé le *Prix G. Grasselli*, qui a été partagé entre MM. le comte de Lambertye et Lindes, 5 sur 5 ; M. Harding-Cox, 4 sur 5, troisième.

La poule d'essai a été gagnée par M. Curling et la poule réglementaire par M. Erskine.

Mercredi 5 janvier

Le *Prix Lonhienne* a été gagné par MM. Bellusci et Ker, 6 sur 6 ; M. le comte de Robiano, 5 sur 6, troisième. La poule d'essai a été gagnée par M. Roberts et le handicap réglementaire par M. Bellusci.

Vendredi 7 janvier

Vingt et un tireurs ont pris part au *Prix J. Grasselli*, qui a été partagé entre MM. Rodgers et Duperron, 6 sur 6 ; M. Taczanowski, 6 sur 7, troisième.

La poule d'essai a été partagée entre MM. Bellusci, Roberts et comte de Robiano. La poule réglementaire a été partagée entre MM. le comte de Lambertye et Erskine.

Lundi 10 janvier

Trente-trois tireurs ont pris part au *Prix des Orangers* qui a été partagé entre MM. Queirolo, Curling, Harding-Cox et V. Black, 9 sur 9.

La poule d'essai a été partagée entre MM. Erskine, V. Black, comte Gajoli et Marconcini.

La poule réglementaire a été partagée entre MM. Carl Jeppe, R. Gourgaud, Bianco et Marconcini.

A partir de demain mercredi, les prix commenceront à 4 heures précises.

Pigeons d'essai, de midi à 1 heure.

CONCOURS PRÉPARATOIRES

Mercredi 12 janvier : *Prix des Citronniers* (handicap), 1,000 francs.

Samedi 15 janvier : *Prix des Oliviers* (handicap), 1,000 fr.

Mardi 18 janvier : *Prix des Mandariniers*, 1,000 francs.

Mercredi 19 janvier : *Prix des Palmiers* (handicap), 1,000 francs.

Vendredi 21 janvier : *Prix des Amandiers* (handicap), 1,000 francs.

GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX

1^{er} jour — Lundi 24 janvier

GRANDE POULE D'ESSAI

2,000 francs et une médaille d'or, ajoutés à une poule de 100 francs chaque.

2^e jour — Mardi 25 janvier

PRIX D'OUVERTURE

3,000 francs et une médaille d'or, ajoutés à 100 francs d'entrée.

3^e et 4^e jours — Vendredi 28 et samedi 29 janvier

GRAND PRIX DU CASINO

Un objet d'art et 20,000 francs, ajoutés à 200 francs d'entrée.

5^e jour — Lundi 31 janvier

PRIX DE MONTE CARLO

(GRAND HANDICAP LIBRE)

3,000 francs et une médaille d'or, ajoutés à 100 francs d'entrée.

6^e et 7^e jours — Mercredi 2 et jeudi 3 février

SIXIÈME CHAMPIONNAT TRIENNAL

5,000 francs et une médaille d'or, ajoutés à 100 francs d'entrée.

8^e jour — Samedi 5 février

PRIX DE CONSOLATION

Une médaille d'or et 1,000 francs.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Programme des Courses : *Vendredi 14 janvier*, PRIX BLONDIN (Steeple-chase — A réclamer). — 3,000 fr. pour chevaux nés en 1894 et antérieurement, à réclamer pour 15,000 fr. Entrée : 100 fr. ; moitié forfait. Au second, 500 fr. sur le prix ; au troisième, 200 fr. et les entrées. Poids : 4 ans, 12 kilog. ; 5 ans et au-dessus, 76 kilog. Les chevaux mis à réclamer pour

10,000 francs recevront 3 kilog. de décharge; pour 5,000 fr., 7 kilog. Les chevaux n'ayant pas gagné depuis le 1^{er} septembre 1897 recevront, en outre, 2 kilog. de décharge; depuis le 1^{er} janvier 1897, 4 kilog. Un gagnant en 1898, d'un prix de 4,000 fr., portera 2 kilog. de surcharge. — Distance : 3,400 mètres environ.

Wéga, Paux, Lindrick, Bénac, Lhéris, Marée, Le Général, Savoyard, Caste, Sonneur, Loulou, Amen, Exquise, Virgile, Stéphane, Honni-Soit, Menil Jean.

Retirés : Caramel, à M. L. Faider, et Cronstadt au marquis du Villamajor.

PRIX DE MONTE CARLO (Grande course de haies — Handicap). — 20,000 fr. offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco, pour tous chevaux nés en 1894 et antérieurement. Entrée : 300 fr.; forfait, 150 fr.; 100 fr. s'il a été déclaré l'avant-veille de la course, avant 4 heures du soir, à Nice, et 25 fr. seulement s'il a été déclaré le vendredi 31 décembre, avant midi, à Paris. Au second, 2,500 fr.; au troisième, 1,000 fr. sur le prix. Tout gagnant, après la publication des poids, portera 1 kilog. 1/2 de surcharge; d'un prix de 4,000 fr., 3 kil.; de 6,000 fr., 4 kilog. de 8,000 fr., 6 kilog. — Distance : 3,000 mètres environ.

Restent engagés : Bowline, Detonator, Emmaüs, Blandy, Fanum, Dora, Dejanire, Réve, Saint-Réve, Gagny, Andrine, Paddock, Quettehou, Roi de Thulé, Marée, Edimbourg, Brahma, Fra Benedetto, Dijon, Bouffon, Harling, Buenos-Ayres, Babouche, Cahidoulin, Stello, Quickly, Saint-Médard, Gardenia, Ramier.

Deuxième déclaration de forfaits jusqu'au mercredi 12 janvier, avant 4 heures du soir, au secrétariat des courses, à Nice.

PRIX MASSÉNA (Course de haies). — 3,000 fr. offerts par la Ville de Nice, pour tous chevaux nés en 1894 et antérieurement. Entrée : 50 fr. Au second, 500 fr. sur le prix. Poids : 4 ans, 63 kil.; 5 ans et au-dessus 68 kil. Tout gagnant portera 2 kil. de surcharge; d'une somme de 5,000 fr., en un ou plusieurs prix, 4 kil.; de 8,000 fr., 6 kil.; de 15,000 fr., 8 kil.; de 20,000 fr., 10 kil. Les chevaux n'ayant pas gagné depuis le 1^{er} septembre dernier, recevront 3 kil. — Distance : 2,880 mètres environ.

Emmaüs, Gir, Fra Benedetto, Luini, Coconas, Babouche, Chapeau Bas, Handicap, Méphisto, Amourette, Rectitude, Historienne, Ramier, Cécile II, Chasseur d'Afrique, Lintel, Saint-Médard, Campana, Lafontaine, Fusain, Cabidoulin, Brahma, Quickly, Stello, Jarnicoton, Blue-Dan.

Retirée : La Nuit, au marquis de Villamajor.

SECONDE JOURNÉE

Lundi 17 janvier. — PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL. (Course de haies — A réclamer). — 3,000 francs offerts par le Conseil municipal de la Ville de Nice, pour tous chevaux nés en 1894 et antérieurement, à réclamer pour 10,000 fr. Entrée : 50 fr.; moitié forfait. Au second, 500 fr. sur le prix; au troisième, 200 fr. sur les entrées. Poids : 4 ans, 67 kil. 1/2; 5 ans et au-dessus, 73 kil. 1/2. Tout gagnant portera 1 kil. 1/2 de surcharge; de 5,000 fr. en un ou plusieurs prix, 3 kil.; de 8,000 fr., 4 kil. 1/2; de 10,000 fr. et au-dessus, 6 kil. Les chevaux indiqués l'avant-veille de la course, au Secrétariat de la Société, avant midi, comme étant à réclamer pour 7,500 fr. recevront 2 kil. 1/2 de décharge; pour 5 kil.; pour 2,500 fr., 7 kil. 1/2. — Distance : 2,800 mètres environ.

Escarole, Wéga, Gil, Andrine, Exquise, Luini, Vicieuse, Savoyard, Saphir, Amourette, Le Général, Méphisto, Ali-Baba, Dunkerque II, Vichy, Ravello, Stello, Lintel, Chasseur d'Afrique, Aricie, Cécile II, Quémandeuse, Campana, Lafontaine, Discrète, Fusain, Jarnicoton, Tresco, Blue Dun, Le Dreni, Facilité.

Retiré : Cronstadt, au marquis de Villamajor.

GRAND PRIX DE MONACO (Steeple-chase — Handicap). 40,000 francs offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco, pour tous chevaux nés en 1894 et antérieurement. Entrée : 300 fr.; forfait, 150 fr.; 100 fr. s'il a été déclaré l'avant-veille de la course, avant quatre heures du soir, à Nice, et 25 fr. seulement s'il a été déclaré le vendredi 31 décembre, avant midi, à Paris. Au second, 5,000 fr.; au troisième, 2,500 fr.; au quatrième, 1,000 fr. sur le prix. Le gagnant, après la publication des poids, d'un prix de 5,000 fr., portera 3 kil. de surcharge; de 10,000 fr., 5 kil. — Distance : 4,400 mètres environ. (Grande piste en huit).

Les poids ont été publiés le vendredi 24 décembre, à midi, chez M. Guillemot, 1, rue de Castiglione, à Paris.

Detonato, Gazon, Blandy, Maugiron, Gingembre II, Quartaud, Eanum, Paddock, Dora, Palestine, Saint-Nicolas, Météore, Le Cher, Marée, Sarcelle, Pau, Réve, Quettehou, La Ferronnière, Handicap, Lhéris, Métempyose, Babouche, Savoyard, Le Général, Stello, Honneur, Stéphane, Honni-Soit.

Deuxième déclaration de forfaits jusqu'au samedi 15 janvier, avant 4 heures du soir, au Secrétariat des Courses, à Nice.

PRIX DES ALPES-MARITIMES (Course de haies, handicap). — 3,000 francs offerts par la Ville de Nice, pour tous chevaux nés en 1894 et antérieurement. Entrée : 50 fr. Au second, 500 fr. sur le prix. Tout gagnant, après la publication des poids, portera 3 kil. de surcharge. Distance : 2,800 m. environ.

Candeur, Savoyard, Stello, Indoustan, Uliane, Gardenia, Rectitude, Escarole, Aricie, Cécile II, Le Hêtre, Chocolat, Chasseur d'Afrique, Bouffon, Déjanire, Buenos-Ayres, Emmaüs, Fusain, Babidoulin, Babouche, Brahma, Quickly, Historienne, Quettehou, Météore, Luini, Roi de Thulé, Gagny, Jarnicoton, Coconas, Blue Don, Le Drénit, Facilité.

Retirés : Monopole II, au comte de David-Beauregard; La Nuit, au marquis de Villamajor, et Mathurine, à M. Ph. Sanlaville.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Nous vivons en une époque de changements à vue. L'année 1897 se termine par l'enterrement de l'affaire du Panama. Ce qui est un coup de théâtre. L'année 1898 s'ouvre sur trois questions : celle des fortifications, celle du commandant Esterhazy et celle de l'Opéra-Comique. Paris se passionne pour la question de l'Opéra-Comique. Ce qui prouve qu'il a plus de goût pour les chansons que pour les chanteurs.

Ne l'en blâmons pas. Le Maçon de l'Opéra-Comique, ce maçon qui devait employer cinquante ans à réédifier le théâtre des musquetaires, à l'épée toujours loyale, échangeant sous des charmes toujours vertes d'éternels serments d'amour avec de belles dames nobles et sages, ce maçon qui a fourni tant de couplets aux revues de fin d'année va se trouver sans ouvrage. On va inaugurer le nouvel édifice et Carvalho, qui lui aussi, fut victime de l'incendie, est mort trop tôt pour assister à cet événement surprenant. Paris n'a-t-il pas raison de se reposer de M. Le Poittevin, du rapport Rouanet, des débats parlementaires en s'occupant un peu des innombrables candidats qui aspirent à faire revivre, dans un cadre délicieusement factice, une musique favorable aux entrevues matrimoniales.

Je n'aurai garde de dénombrer à la façon d'Homère les nombreux postulants. On ne saura rien de positif avant que les Ministres aient quitté les rives ensoleillées de la Méditerranée, les montagnes des Vosges et du Doubs. Ceux qui paraissent tenir la corde sont Capoul qui a pris le paquebot de New-York après avoir fait déposer à la Société Générale une somme supérieure à un million — ce qui est assez américain — et M. Albert Carré.

On assure que M. Albert Carré, au cas où il serait appelé à la direction de l'Opéra-Comique, conférerait à M. Vizenini, actuellement directeur du théâtre de Lyon, les fonctions de directeur de la scène. Un engagement éventuel aurait été signé entre MM. Carré et Vizenini.

Cette négociation, qui est considérée comme très heureuse dans le monde musical, augmente encore les chances de M. Albert Carré. M. Vizenini, depuis deux années à Lyon, a fait preuve d'une activité remarquable et d'une très grande habileté. On n'a pas oublié non plus les services qu'il rendit à l'art musical, il y a une vingtaine d'années, comme directeur lyrique du théâtre de la Gaîté, où il fit connaître *Dimitri*, de Joncières; *le Bravo*, de Salvayre; *le Timbre d'argent*, de Saint-Saëns, et surtout *Paul et Virginie*, de Victor Massé, qui fut le couronnement de la carrière du ténor Capoul.

On annonce, en outre, que M. Albert Carré conserverait à M. Henri Carvalho les fonctions que celui-ci occupait sous la direction de son père, et dans lesquelles il s'était créé de cordiales sympathies.

Voilà deux combinaisons solides; des personnages graves agissant en faveur de l'une et de l'autre. Il ne serait pas surprenant qu'il y eut une interpellation à la Chambre et qu'on essayât de renverser le Ministère... à propos de musique.

Le Paris mondain d'ailleurs paraît tout entier à la joie. Les réceptions de jour ont presque toutes recommencé avec janvier. Si la mode du « jour » tombait en désuétude, si on en revenait aux pratiques d'autrefois, les hommes polis — il paraît qu'il en reste encore — ne seraient plus condamnés à dresser une comptabilité de leurs obligations mondaines.

×

La colonie américaine est en deuil. La mort vient de frapper M^{me} Ayer, l'aimable femme qui savait offrir à une élite sociale l'hospitalité la plus somptueuse. Le principal luxe de ses soirées, qui marqueront dans les annales de l'élégance, c'était une ornementation florale merveilleuse, qui remplissait les couloirs, se dressait le long des escaliers en haie parfumée et montait en festons, en entrelacs, en nattes multicolores, jusqu'aux rosaces. Les habitués de la rue de Constantine se rappellent surtout la brillante chambre du printemps de 1896, réunie pour fêter, de Paris, le couronnement de l'impérial ami de la France, tandis que les premiers artistes de nos grandes scènes ajoutaient à la fête ce panache théâtral, sans lequel une solennité mondaine ne saurait être désormais complète.

Elle est charmante d'ailleurs, et très parisienne, cette société américaine dont M^{me} Ayer était la reine. Elle saura continuer ses traditions. L'hôtel voisin de celui qu'elle occupait est habité par une autre américaine, M^{me} Meredith-Howland, dont le charme est universellement apprécié. S'il fallait désigner entre tous ces salons où le parisianisme et le cosmopolitisme de bon aloi collaborent pour former un assemblage intellectuel et mondain vraiment exquis, ce serait peut-être celui d'une des meilleures amies de la duchesse de Luynes, M^{me} Moore, que l'on serait tenté de choisir. M^{me} Moore habite, comme on sait, l'avenue du Bois; ses diners intimes et ses réceptions sont également suivis.

Le quartier des Champs-Élysées et celui du Trocadéro sont les centres naturels de groupement adoptés par la colonie américaine. C'est rue Galilée que demeure M^{me} veuve Robert Niveu, fille du grand financier Vanderbilt, dont son mari avait été longtemps l'avocat et le conseil, remplacé depuis par un des leaders du parti républicain, M. Chancey-Depew. La famille Archdeacon a établi sa résidence non loin de là, dans l'ancien hôtel du duc de Morny. M^{me} Ridgway, la femme du sportsman bien connu, demeure près de l'Arc de Triomphe; mais le quartier du Trocadéro réunit les deux familles Munroë, les Yturbe, les Pillet-Will.

×

La fête des Rois, même en république, a conservé ses fidèles. On a mangé beaucoup de galette en famille et bien des jeunes filles se sont rappelé cette légende du moyen-âge qui veut que si une jeune fille invoque les rois mages, elle voit, en rêve, le fiancé qui lui est destiné. Il y a même à ce sujet une invocation bizarre :

Je mets le pied sur l'antibois;
Je me couche au nom des trois rois.
Je prie Gaspard, Melchior et Balthazar
De me faire voir,
En mon dormant,
Le mari que j'aurai
En mon vivant.

Puis on se couche sur le côté gauche et on attend. Il ne faut pas trop se moquer, il y a des croyances moins naïves et moins pratiques. M. de Goncourt a eu raison d'écrire :

« Hélas ! les superstitions du passé hantent les femmes de la plus haute société aussi bien que celles de la plus basse, et il est peu de jeunes filles du très grand monde qui, certains jours, n'interrogent l'avenir au moyen d'antiques sortilèges et de vieilles incantations magiques. »

Ne vaut-il pas mieux mettre le pied sur l'antibois que de tirer les cartes ou de consulter le marc de café ?

×

Si les superstitions durent, les vieux établissements culinaires de notre capitale disparaissent ou se transforment... pas toujours à leur avantage. Après quelques avatars, le Café Riche cherche sa voie nouvelle. Les badauds, pendant deux jours, se sont pressés devant un avis collé aux glaces et sur lequel on lisait : *Fermature pour cause de démolition. Réouverture en 1899.*

L'immeuble où est installé le café Riche, à l'angle du boulevard et de la rue Le Peletier, va en effet tomber sous la pioche des démolisseurs et sera entièrement reconstruit sur des plans nouveaux. On y fera revivre, au rez-de-chaussée, l'ancien café sans peintures, sans boiserie et sans faïences, aux murs blancs simplement rehaussés de légers filets d'or.

Oui ! Mais y fera-t-on revivre la société de gens d'esprit qui venait y manger d'excellente cuisine ?

×

Le Président de la République a éprouvé le besoin de prendre un court congé, à l'instar des Ministres. Il est allé

au Havre où il chassera. Mais auparavant il a dû signer des décrets conférant la croix de la Légion d'honneur. Il a eu la signature si heureuse que — chose rare — les journaux ne critiquent pas les choix faits. Il en est de particulièrement louables ; telle la promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur de notre sympathique confrère M. Hugues Leroux. C'est un des écrivains les plus remarquables de notre temps et ce que j'admire plus encore que l'éclatante vigueur de son style, c'est la charmante et saine philosophie qui inspire ses remarquables études.

Une autre décoration également sympathique a été donnée à M. Edmond Rostand, l'auteur de *Cyrano de Bergerac*, qui tiendra l'affiche pendant tout l'hiver au théâtre de la Porte-Saint-Martin. M. Félix Faure a tenu à applaudir l'auteur et les interprètes. Il a appelé M. Rostand dans sa loge et lui a dit : « C'est une pièce qui plaira à tous les publics, la forme plaira à l'élite, les péripéties amuseront tout le monde, et Coquelin seul attirerait la foule ! »

M. Cochery a prononcé un mot qu'il faut retenir, venant d'un ministre des finances : « Je suis très heureux qu'il y ait encore des poètes en France ! »

×

Les théâtres d'à-côté sont toujours en vogue, et la Bodinière, avec les amusantes conférences de M. Maurice Lefèvre, et les chansons en crinoline si finement détaillées réunit chaque jour une élite qu'on retrouve le soir dans les théâtres de genre, surtout au Palais-Royal, où la spirituelle pièce de M. Hennequin, les *Fétards*, bien qu'elle soit à la 75^e représentation, reste la grande attraction des amis de ce rire, qui est le propre de l'homme, comme l'a dit Rabelais.

DANGEAU.

BIBLIOGRAPHIE

L'Almanach Hachette pour 1898

Le plus populaire, le plus répandu, le plus attendu et le plus indispensable des almanachs : l'*Almanach Hachette*, vient de paraître. Et son apparition à la devanture des libraires est un véritable événement.

L'*Almanach Hachette* fait aujourd'hui partie des meubles de la maison : où que l'on aille, chez le riche comme chez le pauvre, chez le bourgeois, l'ouvrier, le paysan, l'artisan, le collégien, on voit l'*Almanach Hachette*, annonçant la nouvelle année comme l'hirondelle annonce le printemps.

Pour 1898, que nous apporte-t-il en ses 436 pages ?

D'abord les probabilités du temps et l'astrologie pour tous les mois, des conseils pratiques relatifs aux jardins potagers et d'agrément, au ménage, à la cave, l'hygiène, etc. ; 200 nouvelles recettes de cuisine par ordre alphabétique, le tableau universel des monnaies, des poids et mesures, un barème pour payer les ouvriers, un petit code de télégraphie secrète et conventionnelle, et ce merveilleux Agenda, qu'on peut détacher du volume, et qui sert à la fois de calendrier, de memento et de livre de comptes.

L'*Almanach* de 1898 publie environ 200 articles nouveaux illustrés de 1,452 figures et accompagnés de dix cartes ou plans dont sept en couleur.

A l'histoire de l'année ont été ajoutées six pages d'illustrations servant à rappeler les grands événements, les grandes catastrophes de l'an écoulé.

Au chapitre *Univers*, on lira avec intérêt des articles illustrés sur les cyclones, les aurores polaires, le système du monde.

L'*Habitation humaine au Moyen âge* fait suite à l'habitation humaine aux temps des Grecs et des Romains. L'*Histoire de Russie* a été résumée en un clair tableau synoptique et illustrée d'après des documents authentiques. Les *ordres religieux du monde entier* sont représentés par des photographies.

Au chapitre *Géographie* nous relevons : les voyageurs au pôle Nord, l'insurrection cubaine et la guerre gréco-turque, les grands ports maritimes du monde, la marine marchande universelle, la France vinicole, la France militaire, etc.

Au chapitre *Beaux-Arts*, tout le monde voudra lire l'histoire des peintres célèbres, l'histoire de l'ameublement, et *comment je fais ma tête*, par Coquelin cadet.

Parmi les 200 articles variés et inédits que l'*Almanach Hachette* nous donne cette année, citons encore : l'*Art de se marier*, l'*Invasion du divorce* (statistique

illustrée), *Nos Domestiques, comment les engager, les choisir* ; les *Centenaires de France* (avec portraits) ; la *Mode en 1897* ; l'*Histoire de la coiffure* ; *Comment naît un louis d'or* ; la *liste des lots non réclamés* ; l'*Exposition de 1900* ; le *Merveilleux* (les maisons hantées, les visionnaires, la stigmatisée d'Inzinac, etc.) ; la *Vue de l'invisible*, la *Mort par la décapitation*, etc.

L'*Almanach Hachette* de 1898 consacre, en outre, plusieurs articles illustrés à l'agriculture et aux sports.

Quant aux primes et aux bons gratuits offerts aux lecteurs, ils sont cette année au nombre de 65.

Les concours seuls représentent une somme de *quarante-huit mille sept cents francs*, et les bons gratuits remboursent plus de *soixante-dix fois le prix de l'exemplaire de l'almanach*.

Et par l'achat très simple d'un timbre qu'on trouve chez les libraires et qu'on colle sur sa carte d'identité donnant droit à une photographie gratuite, on est assuré contre tout accident pour une somme de *cinq mille francs*.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

EXTRAIT

délivré en exécution de l'article 551 du Code d'Instruction Criminelle

Par arrêt en date du trente décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré,

Le nommé **PEITAVINO Fortuné**, fils de **Louis** et de **Boero Anne-Marie**, né à Isolabona (Italie), le quinze septembre mil huit cent soixante-treize, plombier-zingueur, demeurant en dernier lieu à Monaco,

Déclaré coupable de banqueroute frauduleuse, a été condamné, en vertu des articles 501, Code de Commerce, et 400 du Code Pénal, par contumace, à la peine de **dix années de réclusion** et aux frais.

Monaco, le 8 janvier 1898.

Pour extrait conforme, délivré à M. l'Avocat Général,

Vu au Parquet : *Le Greffier en Chef,*
Pour l'Avocat Général, **RAYBAUDI.**
Le Substitut,
J.-B. MARESCHAL.

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Barthélemy Campora**, marchand de vin et de comestibles à Monaco, sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, le **21 janvier courant, à 2 heures et demie de l'après-midi.**

En conséquence, ils sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. **RAYBAUDI**, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Monaco, le 8 janvier 1898.

Pour le Greffier en Chef,
A. CIOCO, C. G.

AVIS

Les créanciers de la faillite de la dame **Louise PORCU**, épouse **FAUTRIER**, sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le **29 janvier courant, à 9 heures du matin.**

En conséquence, ils sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. **CIOCO**, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

Étude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte, notaire M^e VALENTIN, du 6 avril 1897, M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco, a acquis de M^e Fran-

çois-Edmond BLANC, propriétaire, député, Chevalier de la Légion d'Honneur, demeurant à la Celle-Saint-Cloud, et de monsieur Constantin-Vincent-Marie Prince RADZIWILL, duc d'Olika Niessviev Dubinki et Birze, propriétaire, et madame Marie-Louise-Antoinette-Sophie BLANC, Princesse RADZIWILL, son épouse, demeurant ensemble au château d'Ermenonville (Oise), ayant fait élection de domicile en son étude.

Une parcelle de terrain d'une contenance de *cinq cent soixante-cinq mètres carrés*, située à Monte Carlo, sur la route de Menton, près l'église Saint-Charles, cadastrée : Section D, n^o 305 P., au prix de fr. **84.750**

Une expédition de cet acte, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco le 5 octobre 1897, a été déposée ce jour au Greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre inscriptions d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans un mois de ce jour, à peine d'échéance.

Monaco, le 11 janvier 1898. Pour extrait :
Dûment enregistré. Signé : A. BLANC.

Étude de M^e A. BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco, les vingt-cinq août et vingt-cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré :

Monsieur Théodore GASTAUD, architecte, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude de M^e Blanc, notaire, a acquis de :

1^o Monsieur Albert DE MILLO-TERRAZZANI, propriétaire, demeurant à Monaco ;

2^o Madame Anaïs DE MILLO-TERRAZZANI, propriétaire, demeurant à Monaco, épouse de monsieur le marquis Henri ZURLA ;

3^o Madame Honorine DE MILLO-TERRAZZANI, propriétaire, demeurant à San-Remo, veuve de monsieur le marquis Joseph GARBARINO ;

4^o Monsieur le chevalier Eugène DE MILLO-TERRAZZANI, propriétaire-rentier, demeurant à Monaco ;

5^o Madame Marie-Agnès-Jeanne-Honorine-Charlotte DE MILLO-TERRAZZANI, épouse de monsieur Emile PIERI, capitaine au 6^e bataillon de Chasseurs à pied, chevalier de la légion d'honneur, avec lequel elle demeure à Nice ;

6^o Madame Marie-Bénédicte-Pauline DE MILLO-TERRAZZANI, épouse de monsieur Raphaël-Félix-Eugène-Constantin-Jean-Baptiste-Paul DE ROCCA-SERRA, capitaine au 24^e bataillon de Chasseurs Alpains, chevalier de la légion d'honneur, avec lequel elle demeure à Villefranche-sur-Mer.

7^o Madame Marie-Louise-Conceta DE ANGELIS, épouse de monsieur Paul GIRARD, négociant, avec lequel elle demeure à Monaco ;

8^o Madame Honorine-Agnès-Adèle DE ANGELIS, épouse de monsieur Jean-Laurent CIVALLERO, comptable, avec lequel elle demeure à Monaco ;

9^o Monsieur Hector DE ANGELIS, Régent du Vice-Consulat d'Italie à Monaco, et madame Lucie GIRARD, son épouse, demeurant ensemble à Monaco ;

10^o Et monsieur Ernest-Edouard-Joseph DE ANGELIS, propriétaire, demeurant à Monaco, ayant aussi élu domicile à Monaco, en l'étude dudit M^e Blanc, notaire,

Une parcelle de terrain de la contenance de cent trente mètres carrés, sise à Monaco, quartier de la Condamine, au lieu dit jardin de Millo, portée au plan cadastral sous partie du numéro 150 de la section D, et confinant : au nord, à une rue projetée ; au midi, à monsieur Andrei ; à l'est, à monsieur Paul Oneglia, et à l'ouest, à la rue des marchés.

Cette acquisition a été faite au prix de *sept mille huit cents francs*.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco le onze octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, volume 61, numéro 14, a été déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales qu'elles devront requérir ces

inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le onze janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Pour extrait,
Signé: A. BLANC.

Dûment enregistré.

Etude de M^e A. BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco, le vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré.

Monsieur Marie-Elisée DEMOUSTIER, agent de change, adjoint au syndic, demeurant à Lyon, place des Cordeliers, numéro 5,

Et monsieur Antoine-Anne-Alphonse Bros, propriétaire, demeurant à Sainte-Foy-les-Lyon,

Ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e Blanc, notaire,

Ont acquis de madame Françoise CHÈNE-COQUET, rentière, demeurant à Monaco, ayant aussi élu domicile en l'étude dudit M^e Blanc, notaire,

Une grande propriété sise à Monaco, quartier de la Condamine, rue Grimaldi, numéro 39, comprenant :

1° Un principal corps de bâtiment en façade sur la rue Grimaldi, élevé sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et trois étages ;

2° Cour derrière ce bâtiment ;

3° Au fond de cette cour :

Deuxième corps de bâtiment élevé sur sous-sol et rez-de-chaussée, à usage d'imprimerie, d'un premier et d'un deuxième étages.

Lavoir.

Escalier conduisant à la villa ci-après.

4° Et une villa élevée sur terrasse, d'un rez-de-chaussée et deux étages.

Jardin devant.

Le tout d'un seul tenant, d'une contenance de onze cent quatre-vingt-trois mètres carrés, quinze décimètres carrés, est porté au plan cadastral sous partie du n° 180 de la section B, et tient par devant : au midi, à la rue Grimaldi ; à l'est, à monsieur Joseph Marquet ; à l'ouest, monsieur Guizol, au nord et au nord-ouest, au chemin de fer.

Cette acquisition a été faite au prix de deux cent soixante mille francs, ci 260,000 francs

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le huit janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, volume 62, numéro 21, a été déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le onze janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Dûment enregistré.

Pour extrait :
Signé: A. BLANC.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
successeur de M^e BERTRAND
7, rue du Millieu, 7

VENTE APRÈS FAILLITE

Le jeudi 13 janvier courant, à neuf heures du matin et jours suivants, s'il y a lieu, dans la salle de vente Cursi, sise boulevard Charles III, à la Condamine, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des marchandises et objets mobiliers dépendant de la faillite MONTOLIVO, marchande de confections à Monaco, tels que : costumes pour homme, chemises, gilets de chasse, pélerines, tricots, caleçons, chaussettes, cravates, divers coupons de pilou, satinette, andrinople, étagères, tente, tables, armoire à glace etc., etc.

Cette vente a été autorisée par Ordonnance de M. le Juge Commissaire de ladite faillite, en date du 4 janvier 1898, enregistrée.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

Monaco, le 6 janvier 1898

L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
7, rue du Millieu, 7

VENTE APRÈS FAILLITE

Le lundi dix-sept janvier courant, à deux heures du soir et jours suivants, s'il y a lieu, dans un magasin sis maison Fautrier, boulevard Charles III, à la Condamine, il sera procédé à la vente aux enchères des marchandises et matériel dépendant de la faillite Louise FAUTRIER, boulangère et épicière à Monaco, tels que : savon, bougies, café, sucre, sardines, chocolat, haricots, bouteilles champagne, bois de chauffage, étagères, comptoir, etc.

Cette vente a été autorisée par Ordonnance de M. le Juge Commissaire de ladite faillite, en date du 6 janvier 1898, enregistrée.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

Monaco, le 10 janvier 1898

L'Huissier, BLANCHY.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 2 au 9 janvier 1898

| | |
|---|-----------|
| NICE, yacht à vap. <i>Vanadis</i> , angl., c. James | sur lest. |
| ID. y. à vap. <i>Sérèda</i> , amér., c. Gordon Bennett, | id. |
| BEAULIEU, yacht à vap. <i>Grace-Darling</i> , angl., c. Lais, | id. |
| NICE, yacht à vap. <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie, | id. |
| CANNES, b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet | sable. |
| ID. b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Ferrero, | id. |
| ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis, | id. |
| SAINT-TROPEZ, b. <i>Barthélemy-Elisa</i> , fr., c. Davin, | id. |
| ID. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Bellone, | id. |
| ID. b. <i>Tante</i> , fr., c. Rival, | id. |

Départs du 2 au 9 janvier

| | |
|--|-----------|
| MENTON, yacht à vap. <i>Vanadis</i> , angl., c. James, | sur lest. |
| ID. yacht à vap. <i>Sérèda</i> , amér., c. Gordon Bennett, | id. |
| BEAULIEU, yacht à vap., <i>Grace-Darling</i> , angl., c. Lais, | id. |
| CANNES b. <i>Fortune</i> , fr., c. Roux, | id. |
| ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet, | id. |
| ID. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero, | id. |
| ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis, | id. |
| SAINT-TROPEZ, b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Bellone, | id. |
| CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud, | id. |
| ID. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel, | id. |

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

— « A LOUER » —

A MONACO-VILLE

UN PETIT APPARTEMENT MEUBLÉ

Eau et Cabinet dans la maison

S'adresser au Bureau du Journal

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE .

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS

SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO

PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES

OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE

ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE

LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES

OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES

ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

LEÇONS DE PIANO

M^{lle} SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

GÈNES

CLINIQUE PRIVÉE POUR DAMES

(Traitements des maladies des femmes)

Directeur : **D^r L. M. BOSSI**

Professeur d'Obstétrique et de Gynécologie à l'Université de Gènes

ASSISTANCE DES SŒURS DOMINICAINES
QUI DEMEURENT DANS L'INSTITUT

Traitement des maladies de la matrice, des ovaires, de la vessie, des cas d'obstétrique compliqués, de l'hystérisme, etc.

Maison située dans une très belle position, isolée, avec grand jardin. — Salle pour laparotomies. — Salle pour toutes espèces d'opérations gynécologiques et pour médications. — Massage — Electrolyse — Bains de mer.

Pour informations, s'adresser au D^r Prof. BOSSI, rue Assarotti, 20, Gènes, de 1 heure à 2 heures, les mardi, Samedi, Mercredi et Dimanche.

Imprimerie de Monaco — 1898

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

| Janvier 1898 | PRESSIONS BAROMÉTRIQUES | | | | | TEMPÉRATURE DE L'AIR | | | | | Humidité relative moyenne | VENTS | ÉTAT DU CIEL | | | | | | |
|-----------------------|--|-------|-----------|-----------|-----------|-------------------------------------|------|-----------|-----------|-----------|---------------------------|-----------------|-------------------------|------|------|------|------|------|------|
| | réduites à 0 de température et au niveau de la mer | | | | | (Le thermomètre est exposé au nord) | | | | | | | | | | | | | |
| | 9 h. mat. | midi | 3 h. soir | 6 h. soir | 9 h. soir | 9 h. mat. | midi | 3 h. soir | 6 h. soir | 9 h. soir | | | | | | | | | |
| 3 | 767.2 | 766.8 | 767.5 | 768.1 | 769.1 | 11.2 | 12.8 | 12.2 | 10.8 | 10.2 | 78 | Calme | Beau | | | | | | |
| 4 | 770.2 | 770.2 | 769.2 | 768.9 | 768.3 | 11.2 | 12.8 | 12.2 | 11.2 | 10.2 | 76 | id. | id. | | | | | | |
| 5 | 767.5 | 767.8 | 766.2 | 765.5 | 766.2 | 11.2 | 13.2 | 12.3 | 10.5 | 10.8 | 84 | id. | id. | | | | | | |
| 6 | 765.2 | 765.3 | 764.2 | 764.2 | 763.8 | 11.5 | 13.6 | 13.2 | 11.5 | 11.5 | 91 | S E très faible | Couvert, pluie | | | | | | |
| 7 | 762.1 | 762.8 | 761.2 | 761.2 | 761.7 | 11.8 | 12.2 | 12.1 | 11.7 | 11.5 | 75 | id. | id. | | | | | | |
| 8 | 761.2 | 762.2 | 761.5 | 760.2 | 760.2 | 12.2 | 12.2 | 12.2 | 13.2 | 12.9 | 90 | S E faible | id. | | | | | | |
| 9 | 758.2 | 758.5 | 758.3 | 758.1 | 759.2 | 14.4 | 13.8 | 13.5 | 14.2 | 13.1 | 83 | S E fort | Couvert, pluie et grêle | | | | | | |
| DATES | | | | | | | | | | | | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | |
| TEMPÉRATURES EXTRÊMES | | | | | | | | | | | | Maxima | 12.9 | 12.9 | 13.2 | 13.6 | 13.2 | 13.1 | 14.1 |
| | | | | | | | | | | | | Minima | 9.8 | 9.5 | 9.8 | 10.2 | 11.2 | 11.6 | 11.7 |

Pluie tombée : 38^{mm}, 2